



Porteurs du projet :

CAP Val de Saône

Contact : Agathe Mathey, chargée de mission

Alimentation de proximité - agathe.mathey@cotedor.fr

Chambre régionale d'agriculture de BFC

Contact : Céline Buche, chargée de mission Changement

Climatique - celine.buche@bfc.chambagri.fr



RETOUR D'EXPÉRIENCE

MOTS CLÉS

FILIÈRE AGRICOLE

MOBILISATION MULTI-ACTEURS

Une étude prospective
dans la communauté de communes

Une réflexion commune pour
penser l'avenir agricole du territoire



Sollicitée à l'été 2021 par la chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dans le cadre du programme PRACTIQUE, la communauté de communes Auxonne Pontailier Val de Saône (CAP Val de Saône), s'est engagée dans une démarche destinée à penser puis accompagner l'agriculture dans la transition climatique, énergétique et alimentaire à l'horizon 2035. Le territoire aux 35 communes disposait en effet des conditions favorables à mener cette démarche prospective. Parmi elles, une dynamique engagée et une politique volontariste avec, notamment l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial et la mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial.

Aux côtés d'un comité de pilotage composé d'élus, de professionnels agricoles et de financeurs, des acteurs de tous horizons ont ainsi rejoint un groupe de travail pour balayer les problématiques liées aux enjeux que sont l'alimentation de proximité, la transition énergétique et le changement climatique. Au total, neuf types d'agriculture ont vu le jour. Ils exposent les « futurs possibles » imaginés par le groupe de travail. Une meilleure connaissance de chacun est ressortie des échanges et des réflexions qui ont ensuite permis d'identifier des actions potentielles à mettre en place autour d'une alimentation de proximité et de la transition énergétique.

Le détail des réflexions et des points d'alerte adressés aux élus ont été synthétisés dans un document transmis à la collectivité afin qu'elle se saisisse, avec ses partenaires, des projets envisagés.



Un comité de pilotage
de **10 personnes**



35 communes réunissant
23 400 habitants au sein d'un EPCI



3 réunions



25 personnes dans
le groupe de travail



9 figures d'avenir pour
transformer l'agriculture



LES GRANDES ÉTAPES

Été 2021

« Au cours de l'été 2021, dans le cadre d'un programme financé par l'ADEME et le Conseil régional, la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté recherchait un territoire adapté pour mener une étude prospective portant sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique, à travers le programme PRACTIQUE. L'objectif visait à faire émerger un projet de territoire autour de l'alimentation de proximité, la transition énergétique et le changement climatique.

Le territoire de la CAP Val de Saône a été retenu en tant que territoire disposant d'une dynamique vis-à-vis de la transition climatique et énergétique. Cela se traduit notamment par un travail engagé en 2012 autour du thème « contribuer à la préservation et au développement d'une agriculture durable tournée vers l'avenir ». Concrètement, le territoire a élaboré un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), finalisé un Programme d'Alimentation Territoriale (PAT) en 2021 intégrant une mise en avant d'une alimentation locale pour tous, de l'école à la maison de retraite, une volonté de répondre aux enjeux agricoles présents et d'avenir. Cela passe par exemple par la facilitation de l'installation et de la transmission des exploitations, ou encore l'adaptation aux changements climatiques et l'agroécologie.

Le projet proposé, AVEC, a pour finalité majeure de partager une vision sur les types d'agriculture du territoire face aux enjeux de demain (alimentation de proximité, transition énergétique et changement climatique), à l'horizon 2035. Il vise aussi à identifier des pistes d'actions et des messages d'alerte à destination des élus de la collectivité.

Septembre 2021

« Accompagnée par la Chambre régionale d'agriculture, la CAP Val de Saône met en place un comité de pilotage réunissant 10 personnes dont 3 représentants de la communauté de communes, un membre de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or, un autre du Conseil régional, un représentant de l'ADEME et 4 agriculteurs.

Ensemble ils ont défini une problématique globale : **Quels types d'agricultures sur le territoire pour faire face aux enjeux de demain, à l'horizon 2035 ?**

Pour répondre à cette question, la collectivité s'est reposée sur la démarche prospective AVEC®, une méthode cadrée animée par la Chambre régionale d'agriculture. Elle aide les acteurs à imaginer ensemble leurs évolutions potentielles et à mettre en évidence des « signaux d'alerte ou d'opportunités » que les experts et acteurs locaux n'auraient pas encore identifiés.

La démarche étant participative, le comité de pilotage a identifié 25 personnes du territoire, de tous horizons, susceptibles de rejoindre un groupe de travail amené à se réunir à trois reprises.



Octobre 2021

« Organisation du premier groupe de travail réunissant des agriculteurs, des élus, des techniciens de la collectivité, des commerçants, des artisans, des acteurs économiques et de la santé, des habitants ou encore des membres d'associations.

Cette première réunion a notamment permis d'évoquer les problématiques du territoire. Les échanges ont conduit au partage des représentations de différentes agricultures présentant chacune une facette des possibles de demain.

Les 13 problématiques produites par le groupe de travail traduisent les objectifs de la démarche :

- ▶ La gestion intégrée et responsable de l'eau en agriculture
- ▶ Une rentabilité économique des systèmes agricoles
- ▶ Attractivité du métier d'agriculteur
- ▶ Liens entre les productions agricoles et les consommateurs locaux
- ▶ Les circuits de commercialisation locaux
- ▶ Liens entre agricultures d'hier et celles d'aujourd'hui
- ▶ L'exploitation agricole triple performance, c'est-à-dire une entreprise avec un modèle d'activité durable, qui concilie les enjeux économique, environnemental et sociétal.
- ▶ La taille des exploitations agricoles et la viabilité des systèmes
- ▶ La diversification des productions et des activités sur le territoire
- ▶ Le foncier agricole
- ▶ L'orientation technico-économique des exploitations agricoles
- ▶ La sensibilisation à la consommation de produits locaux et sains
- ▶ Les relations entre agricultures et territoire

Novembre 2021

« Une deuxième réunion du groupe de travail est organisée, visant à passer des problématiques initiales évoquées à des réponses concrètes, des futurs possibles pour 2035.

Décembre 2021

« Une troisième réunion du groupe de travail est organisée.

En confrontant les vécus et les expériences des acteurs au système de figures, l'étude prospective a contribué à déterminer quelles figures se développent, se réalisent et quelles figures s'affaiblissent ou même disparaissent du paysage. Le groupe a ainsi établi une grille de lecture des données actuelles pour les confronter aux enjeux de société.

Des messages d'alerte ont été transmis aux élus comme la nécessité de soutien financier à la formation professionnelle, un besoin de concertation de l'ensemble des acteurs, l'importance de ne pas opposer production agricole et transition énergétique, le rôle de la sensibilisation, une implication des collectivités dans le recours aux productions locales...



Janvier 2022

« Les réflexions et résultats ont été présentés au comité de pilotage afin de clôturer la démarche.

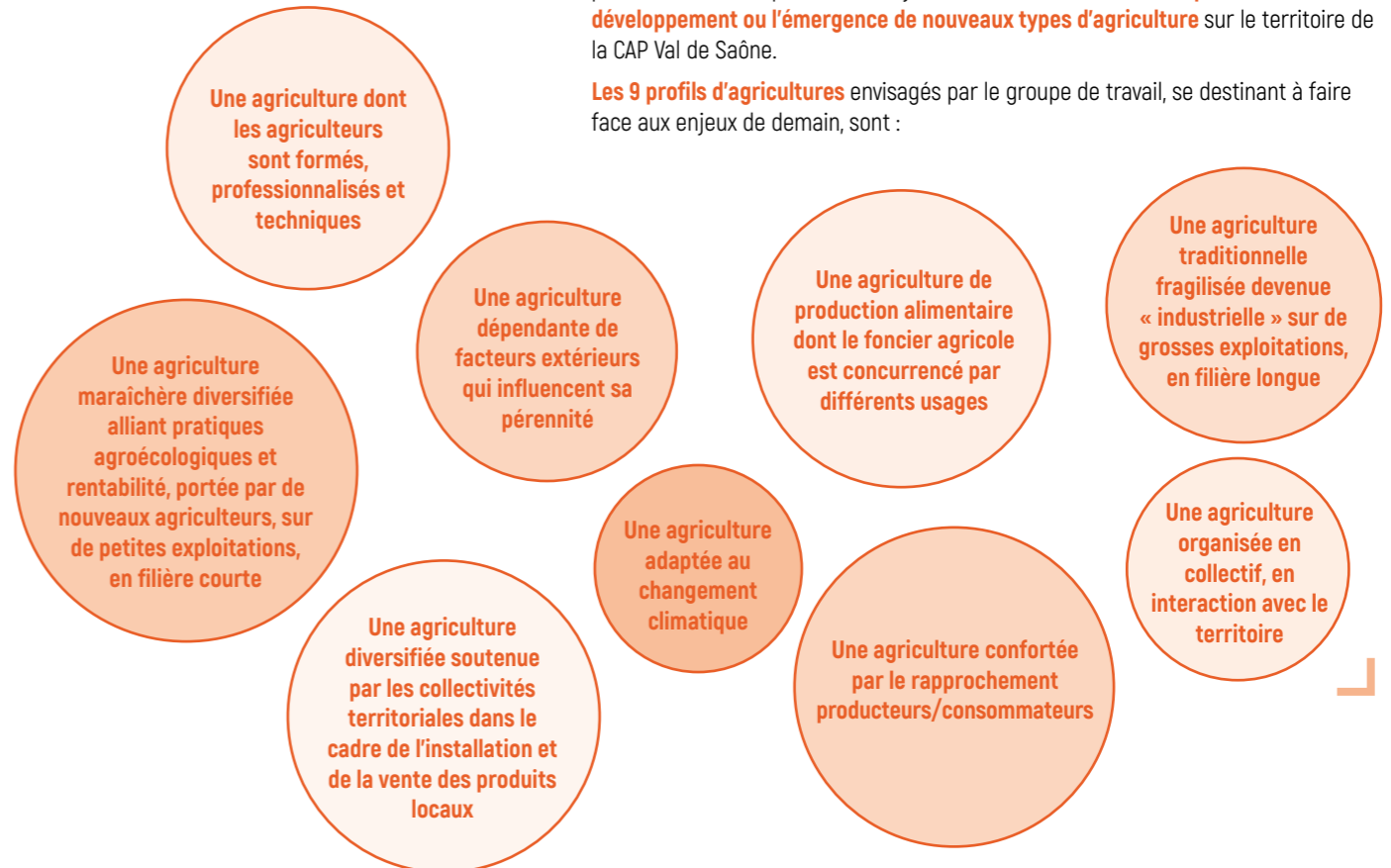
Regroupée au sein d'un document de 30 pages, les préconisations du groupe de travail ont été remises au comité de pilotage et à la CAP Val de Saône, afin que la collectivité et ses partenaires puissent se saisir conjointement des thématiques pour y associer des actions concrètes.

Les éléments ont permis à la communauté de communes de prioriser et d'étudier l'opportunité de mettre en place certaines actions, comme la mise en place d'une cuisine centrale ou l'animation d'ateliers par des agriculteurs au sein des écoles du territoire.

Février 2022

« Une dernière réunion a permis d'établir des figures d'avenir ou futurs possibles afin de répondre aux enjeux. 9 thèmes ont été retenus pour faciliter le développement ou l'émergence de nouveaux types d'agriculture sur le territoire de la CAP Val de Saône.

Les 9 profils d'agricultures envisagés par le groupe de travail, se destinant à faire face aux enjeux de demain, sont :



LES FACTEURS DE RÉUSSITE

- ▶ Des acteurs territoriaux impliqués
- ▶ Un groupe d'acteurs diversifiés
- ▶ Une collectivité et des partenaires soucieux de se saisir des réflexions

La diversité des personnalités au sein du groupe de travail et de leur profil a largement contribué à faire naître des propositions en tous sens. La liberté de parole mise en place au sein du groupe a permis à chacun d'exprimer son point de vue et ainsi faciliter une meilleure compréhension réciproque. Le cadre fixé et le suivi des réunions ont participé au succès des discussions.

Les problématiques et actions envisagées qui ressortent des échanges traduisent concrètement les besoins et ambitions du territoire concerné.

L'intérêt de la collectivité pour les enjeux de société, souveraineté alimentaire et alimentation de proximité, transition énergétique ou encore changement climatique, joue un rôle essentiel. Un territoire qui ne se serait pas encore saisi de ces sujets aurait tout intérêt à s'engager dans une démarche prospective comme celle-ci et à se saisir des préconisations du groupe de travail.



« Le diagnostic et le groupe de travail présentent un intérêt renforcé pour une collectivité désireuse d'agir mais qui n'a pas encore engagé de démarche précise. La prospective a permis de conforter la feuille de route que la collectivité s'était donnée via son PCAET et son PAT. »

Agathe Mathey, chargée de mission
Alimentation de proximité

LE BILAN

L'étude prospective participative a apporté une **aide à la décision aux élus locaux** pour adapter les politiques publiques.

Le dialogue entre différentes catégories de professionnels, élus ou représentants de la société civile qui n'étaient pas habitués à travailler ensemble a permis une meilleure connaissance et une **prise en compte de chacun dans les prescriptions quant à l'avenir agricole du territoire.**

La collectivité a mis en place **différentes actions en amont et en aval de l'étude prospective.**

LES PERSPECTIVES

La communauté de communes Auxonne Pontailier Val de Saône poursuit son action en faveur d'une alimentation de proximité et d'une transition climatique. Parmi les projets menés, la construction d'une cuisine centrale mutualisée avec une autre communauté de communes, afin d'accroître la part de produits locaux dans les assiettes des cantines, et garantir une juste rémunération des producteurs ; le déploiement du compostage en bout de champ pour les biodéchets de la restauration scolaire ou encore des actions d'éducation à l'alimentation dans les écoles, en lien avec les animateurs périscolaires et les agents de restauration de la collectivité.

De son côté, la chambre régionale d'agriculture, satisfaite des résultats du groupe de travail, mène d'autres études, notamment avec la communauté de communes Rives de Saône, au sud de la CAP Val de Saône, mais aussi dans le Mâconnais.

La CAP Val de Saône sera ainsi invitée à la restitution du travail portant sur le territoire voisin des Rives de Saône, afin de réfléchir au développement de projets opérationnels à construire sur l'ensemble du territoire.

LES PARTENAIRES



FICHE RÉALISÉE PAR



DANS LE CADRE DU GROUPE RÉGIONAL



CONTACT@CLIMATBFC.FR